

Jérémie Delorme & Steven N. Dworkin

2.2.4. Reconstruction microsyntaxique

1 Introduction

Si les praticiens actuels de l'étymologie romane visent centralement la reconstruction la plus complète possible de l'histoire d'unités et de familles lexicales, l'étymologie ne constitue pas pour autant, parmi les sous-disciplines de la linguistique romane, un champ de recherches isolé. On connaît, depuis longtemps déjà, les rapports étroits qu'elle entretient avec les recherches poursuivies dans les domaines de la phonologie, de la morphologie et de la sémantique diachroniques. Au nombre des romanistes les plus éminents du XX^e siècle, Yakov Malkiel, pour ne citer que lui, a souligné, dans les travaux qu'il a consacrés aux théories et aux méthodes de l'étymologie, l'importance des apports de l'étymologie romane à la compréhension des processus du changement linguistique (ainsi Malkiel 1968 ; 1975 ; 1989) ; ce constat ne peut que nous conforter, si l'on en doutait, dans l'idée que l'étymologie constitue bel et bien une composante essentielle de la linguistique diachronique.

En outre, une idée reçue veut que les spécialistes de la reconstruction linguistique ne s'intéressent qu'aux aspects formels et sémantiques des unités reconstruites. Or, contre une telle opinion, nous entendons illustrer la manière dont les étymologistes du DÉRom contribuent au débrouillage de questions de linguistique romane diachronique qui ne relèvent ni du champ de la morphologie, ni du champ de la sémantique, mais de celui de la microsyntaxe.

Ainsi nous proposons-nous (1) de réaliser un état de l'art de la reconstruction du genre protoroman, en décrivant les procédés employés par les auteurs du DÉRom pour reconstruire, parmi les trois valeurs de genre entre lesquelles se répartissent les substantifs de la protolangue, ou bien le masculin, ou bien le féminin, ou bien le neutre ; (2) de nous interroger sur les recatégorisations affectant les valeurs du genre protoroman, en nous intéressant en particulier à la féminisation de masculins originels ; (3) de discuter la pertinence d'une valeur neutre du genre protoroman ; (4) de pister le pluriel protoroman au travers d'articles étymologiques qui, en apparence, laissent peu de place aux questions de quantification ; (5) d'étudier les rapports entre adjectifs et substantifs, sur la base de quelques exemples illustrant le processus de « condensation lexicosémantique » ; (6) de discuter les méthodes et les formulations employées par

les auteurs du DÉRom pour assigner des types de structure argumentale aux verbes reconstruits.¹

Notons encore que, parmi ces six axes de réflexion, trois en particulier (2, 3, 5) fournissent aux auteurs l'occasion d'une mise en relief du rôle complémentaire qu'endossent les données du latin écrit dans la reconstruction du protoroman. Sans mettre en cause les fondements de la méthode déromienne, qui entend arrimer l'œuvre de reconstruction à la comparaison de données romanes et en distingue soigneusement la confrontation avec les données du latin écrit, mais en considération du fait incontestable que les variétés écrites et orales du latin font partie d'un même diasystème (le latin global), nous sommes enclins à croire qu'il n'est pas illégitime de recourir aux données du latin écrit pour s'assurer de la validité des résultats de la reconstruction (cf. aussi Maggiore/Buchi 2014).

2 La reconstruction du genre protoroman : un état de l'art

2.1 Le masculin protoroman

La reconstruction du masculin protoroman suit deux voies : soit elle est directe (2.1.1.), soit elle passe dans un premier temps par une reconstruction double, masculine et féminine (2.1.2.).

2.1.1 Masculins romans > masculin protoroman

Lorsque les unités romanes dont ils postulent la congénitalité et qu'ils considèrent comme descendant régulièrement d'un étymon commun sont toutes acquises au masculin, la comparaison à laquelle les rédacteurs les soumettent les conduit à la reconstruction d'un masculin étymologique. C'est le cas notamment des substantifs suivants :

- (1) */a'gust-u/ s.m. 'août' ; (2) */a'ket-u/ s.m. 'vinaigre' ; (3) */'ann-u/ s.m. 'an' ; (4) */a'pril-e/ s.m. 'avril' ; (5) */a'pril-i-u/ s.m. 'avril' ; (6) */'barb-a/² s.m. 'oncle' ; (7) */ʔe'βrari-u/ s.m. 'février' ; (8) */'ʔili-u/ s.m. 'fils' ; (9) */ka'βall-u/ s.m. 'cheval' ; (10)

¹ Les paragraphes 1, 4 et 6 ont été rédigés par Jérémie Delorme, les paragraphes 2, 3 et 5, par Steven N. Dworkin.

*/'kul-u/ s.m. 'cul' ; (11) */'laur-u/ s.m. 'laurier' ; (12) */'lɔk-u/ s.m. 'lieu' ; (13) */'mai-u/ s.m. 'mai' ; (14) */'mart-i-u/ s.m. 'mars' ; (15) */'nap-u/ s.m. 'navet' ; (16) */'ti'tion-e/ s.m. 'tison' ; charbon (maladie des céréales)'

Cette voie de reconstruction n'est pas contradictoire avec les données du latin écrit, du moins lorsque celles-ci fournissent des corrélats (ce qui ne vaut ni pour */'a'pril-i-u/ ni pour */'barb-a/²). Ainsi les corrélats suivants confirment-ils la valeur masculine du genre reconstruit :

(1') *augustus*, -i s.m. 'août' ; (2') *acetus* s.m. 'vinaigre' ; (3') *annus*, -i s.m. 'an' ; (4') *aprilis*, -is s.m. 'avril' ; (7') *februarius*, -i (et *febrarius*) s.m. 'février' ; (8') *filius*, -i s.m. 'fils' ; (9') *caballus*, -i s.m. 'cheval hongre ; cheval de somme ; cheval de peu de valeur ; cheval' ; (10') *culus*, -i s.m. 'cul' ; (11') *laurus*, -i/-us s.m. 'laurier' ; (12') *locus* s.m. 'lieu' ; (13') *maius*, -i s.m. 'mai' ; (14') *martius*, -i s.m. 'mars' ; (15') *napus*, -i s.m. 'navet ; sorte de plante ressemblant au navet' ; (16') *titio*, -onis s.m. 'tison'

Quant aux unités romanes que les auteurs ne regardent pas comme des issues régulièrement héritées du protoroman, et particulièrement, dans le cas qui nous intéresse ici, celles qui ne sont pas du tout ou pas entièrement acquises au masculin (dacoroum. standard *cur* s.n. 'cul' et aroum. *cur* s.m./n. 'id.' dans le cas de */'kul-u/, cf. n. 1, 2 sous cet article ; romanch. *laura* s.f. 'laurier' dans le cas de */'laur-u/, cf. n. 3 sous cet article), ils se gardent de les convoquer pour la reconstruction du genre, parce que leur caractère irrégulier leur ordonne, selon la règle énoncée dans le Livre bleu (Buchi 2011, « 6. Normes rédactionnelles », § 2.3.3.1.3. et 2.3.3.2.2.), de les écarter de la procédure de comparaison-reconstruction (rejets obligatoirement signalés en note). La donnée « dacoroum. pop. *cur* s.m. 'partie du corps de l'homme et de certains animaux qui comprend les fesses et le fondement, cul' (dp. *ca* 1650 [kur], DA ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 450 ; MDA ; ALR II/I Suppl. 3* p 666) » (Groß/Schweickard 2010–2012 in DÉRom s.v. */'kul-u/) est ainsi reliée à une note formulée en ces termes : « en dacoroumain standard, le substantif est devenu neutre (cf. Tiktin₃ ; EWRS ; Candrea-Densusianu n° 450 ; DA ; Cioranescu n° 2692 ; MDA ; ALR II/I Suppl. 3*), probablement par analogie avec ses principaux synonymes, tous neutres : *dos*, *fund*, *popou*, *șezut*, *tur*. [...] ».

2.1.2 Masculins et féminins romans > masculin protoroman

Lorsque, parmi les unités romanes dont les rédacteurs postulent la congénitalité et qu'ils considèrent comme descendant régulièrement d'un étymon commun, certaines sont acquises au masculin, et d'autres au féminin, leur comparaison

les conduit à la reconstruction, généralement après réduction d'étymons directs, et suivant une leçon presque toujours inspirée par l'analyse dardélienne du genre protoroman (cf. Dardel 1965 et Dardel 1976), d'un masculin étymologique :

- (1) */dɛnt-e/ s.m. 'dent' ; (2) */mɔnt-e/ s.m. 'montagne' ; (4) */pan-e/ s.m. 'pain' ; (5) */pɔnt-e/ s.m. 'pont' ; (6) */sal-e/ s.m. 'sel'

Dans le cas de */dɛnt-e/, dont les issues féminines témoignent d'innovations tardives ou isolées, la reconstruction d'un féminin protoroman ne serait pas justifiée :

« Le passage au genre féminin [...] est probablement dû à l'analogie avec le genre de substantifs féminins qui riment avec protorom. */dɛnt-e/, comme */ment-e/ ou */gent-e/ [...]. En français, francoprovençal, occitan, gascon et catalan, le changement de genre constitue clairement une innovation assez tardive (d'après les fluctuations restant observables à l'époque historique) du centre de la Romania occidentale, innovation qui n'a atteint ni l'est (italien), ni le nord-est (picard, wallon, lorrain), ni le sud-ouest (espagnol, asturien, galégo-portugais). En sarde, il semble s'agir d'une innovation indépendante, probablement plus ancienne et connue aussi en Afrique selon le témoignage de Cassius Felix [...] » (Groß/Schweickard 2011–2013 in DÉRom s.v. */dɛnt-e/)

Mis à part ce cas particulier, la comparaison des issues masculines et féminines d'un étymon se prête à la reconstruction de deux genres étymologiques, masculin et féminin, finalement réductibles au masculin, ainsi dans le cas de */mɔnt-e/ :

« Les issues romanes de protorom. */mɔnt-e/ ont été subdivisées [...] selon les deux genres dont elles relèvent : masculin originel conservé par la majorité des parlers romans (ci-dessus I.) et féminin innové tardivement en frioulan et en ladin (ci-dessus II.). Cette innovation nous semble s'inscrire dans la tendance analogique du protoroman à féminiser les substantifs de la troisième déclinaison mise en évidence par R. de Dardel [...] » (Celac 2010–2012 in DÉRom s.v. */mɔnt-e/)

Les mêmes considérations s'appliquent à */pan-e/, */pɔnt-e/ et */sal-e/ :

« Les issues romanes de protorom. */pan-e/ ont été subdivisées selon les deux genres dont elles relèvent, masculin (ci-dessus I.) et féminin (ci-dessus II.). Le masculin, originel, est représenté par tous les idiomes romans, à l'exception de la branche roumaine, qui connaît un féminin innové. Cette répartition rappelle le cas de */pɔnt-e/ et est passible d'une explication identique : protorom. */pan-e/ connaissait deux genres, le masculin, plus ancien, et le féminin, résultat de la tendance analogique à féminiser les substantifs de la troisième déclinaison [...]. » (Delorme 2011–2012 in DÉRom s.v. */pan-e/)

« Les issues romanes de protorom. */pōnt-e/ ont été subdivisées [...] selon les deux genres dont elles relèvent, articulés avec ce que l'on sait de la protohistoire des idiomes romans : masculin originel, typiquement conservé par le sarde (ci-dessus I.), féminin innové tardivement (ci-dessus II.) et masculin restauré venu le recouvrir plus récemment encore (ci-dessus III.). » (Andronache 2008-2013 in DÉRom s.v. */pōnt-e/)

« Les issues romanes de protorom. */sal-e/ ont été subdivisées [...] selon les deux genres dont elles relèvent. Elles confirment l'analyse de Dardel [...], selon qui */sal-e/ fait partie d'un groupe de substantifs originellement masculins passés au féminin dans une grande partie du domaine, dès l'époque protoromane (cf. */φελ-e/, */lakt-e/, */mar-e/, */mēl-e/ et */sangu-e/). Le masculin persiste dans une zone isolée et excentrique (sarde) et se propage plus tard dans les zones avant conquises par le féminin. Le genre grammatical du substantif */sal-e/ a donc connu la répartition spatio-temporelle suivante en roman commun : le masculin du protoroman */sal-e/ (ci-dessus I., III.) englobe un large territoire non compact des parlers romans où il est présent tantôt comme la persistance du genre masculin originel (en sarde, ci-dessus I.), tantôt comme un fait plus tardif (ci-dessus III. : istriote, italien centro-méridional, frioulan, ladin, romanche, français, asturien, galicien et portugais). Le féminin (ci-dessus II.) caractérise deux aires continues mais séparées entre elles : dans la Romania orientale (tous les dialectes du roumain), d'une part, et dans la Romania occidentale (dialectes du nord de l'Italie, du sud-ouest et du sud-est du français, francoprovençal, occitan, gascon, catalan et espagnol), d'autre part. Seul l'asturien permet d'attester les deux genres pour le même idiome. » (Yakubovich 2011–2013 in DÉRom s.v. */sal-e/)

Dans ces cas, la reconstruction comparative donne à voir une réalité linguistique plus complète que celle à laquelle les données du latin écrit permettent d'accéder. En effet, le code écrit, s'il connaît toujours le masculin (*dens* s.m. 'dent', *mons*, *-tis* s.m. 'montagne', *panis*, *-is* s.m. 'pain', *pons*, *-tis* s.m. 'pont', *sal*, *-is* s.m. 'sel'), en revanche n'atteste pas le féminin, ou seulement à la marge (dans le cas de */dēnt-e/, cf. n. 9 sous cet article : « on relève aussi des reflets du féminin dans le code écrit : chez Cassius Felix (mil. 5^e s.) et chez Grégoire de Tours (2^e m. 6^e s.) », et dans celui de */pōnt-e/ : « pour ce qui est du féminin, le latin écrit de l'Antiquité ne l'atteste qu'à partir d'un texte datant probablement de la fin du 3^e siècle »).

2.2 Le féminin protoroman

Comme pour le masculin (d'où l'emploi en parallèle, ci-dessous, des mêmes formulations étymographiques), la reconstruction du féminin protoroman suit deux voies.

2.2.1 Féminins romans > féminin protoroman

Lorsque les unités romanes dont les auteurs postulent la congénitalité et qu'ils considèrent comme descendant régulièrement d'un étymon commun sont toutes acquises au féminin, la comparaison à laquelle ils les soumettent les conduit à la reconstruction d'un féminin originel :

- (1) */anim-a/ s.f. 'âme ; cœur ; estomac' ; (2) */baβ-a/ s.f. 'bave' ; (3) */barb-a/ s.f. 'barbe ; menton' ; (4) */βi'n-aki-a/ s.f. 'marc de raisin' ; (5) */brum-a/ s.f. 'hiver ; givre ; brouillard (surtout brouillard sur mer)' ; (6) */erb-a/ ~ */erβ-a/ s.f. 'herbe' ; (7) */faβ-a/ s.f. 'fève' ; (8) */ka'ball-a/ s.f. 'jument' ; (9) */karn-e/ s.f. 'chair ; viande' ; (10) */kas'tani-a/ ~ */kas'tni-a/ s.f. 'châtaigne' ; (11) */ka'ten-a/ s.f. 'chaîne' ; (12) */lun-a/ s.f. 'lune' ; (13) */mon't-ani-a/ s.f. 'région montagneuse ; montagne' ; (14) */mur-a/ s.f. 'mûre (fruit de la ronce) ; mûre (fruit du mûrier)' ; (15) */niβ-e/ s.f. 'neige' ; (16) */part-e/ s.f. 'part' ; (17) */rɔt-a/ s.f. 'roue' ; (18) */sa'gitt-a/ s.f. 'flèche ; courson ; éclair' ; (19) */salβi-a/ s.f. 'sauge'

Pour peu qu'ils existent (*/baβ-a/ et */mon'tan-i-a/ en sont dépourvus), les corrélats du latin écrit confirment dans ces cas la valeur féminine du genre reconstitué :

- (1') *anima*, -ae s.f. 'bouffée d'air ; âme ; vie' ; (3') *barba*, -ae s.f. 'barbe ; menton' ; (4') *uinacea/uinacia*, -ae s.f. et *uinaceae* s.f.pl. 'marc de raisin' ; (5') *bruma* s.f. 'hiver' ; (6') *herba*, -ae s.f. 'herbe' ; (7') *faba*, -ae s.f. 'fève' ; (8') *caballa*, -ae s.f. 'jument' ; (9') *caro*, -nis s.f. 'chair ; viande' ; (10') *castanea*, -ae et *castinea* s.f. 'châtaigne' ; (11') *catena*, -ae s.f. 'chaîne' ; (12') *luna*, -ae s.f. 'lune' ; (14') *mora* s.f. 'fruit de la ronce' ; (15') *nix*, -vis s.f. 'neige' ; (16') *pars*, -tis s.f. 'part' ; (17') *rota*, -ae s.f. 'roue' ; (18') *sagitta* s.f. 'flèche ; extrémité d'un sarment de vigne taillée en pointe ; éclair' ; (19') *salvia*, -ae s.f. 'sauge'

2.2.2 Féminins et masculins romans > féminin protoroman

La reconstruction de genre féminin est plus complexe dans les cas où certaines des issues romanes héritées de l'étymon sont acquises au féminin, d'autres au masculin. Leur comparaison conduit à la reconstruction, le plus souvent après réduction d'étymons directs, mais dans des cadres interprétatifs qui n'ont pas la systématicité de l'analyse dardélienne sur laquelle s'appuie la reconstruction du masculin protoroman en contexte parallèle, d'un féminin étymologique :

- (1) */akuil-a/ s.f. 'aigle' ; (2) */arbor-e/ s.f. 'arbre' ; (3) */eder-a/ s.f. 'lierre' ; (4) */karpin-u/ s.f. 'charme' ; (5) */la'brusk-a/ ~ */la'brusk-a/ s.f. 'vigne sauvage ; fruit de la vigne sauvage' ; (6) */man-u/ s.f. 'main' ; (7) */ment-e/ s.f. 'esprit ; tempe ; manière' ; (8) */plan't-agin-e/ s.f. 'plantain'

Sauf dans le cas de */'akuil-a/, */'eder-a/, */'man-u/ et */'ment-e/, dont les issues masculines correspondent à des innovations idioromanes (*/'akuil-a/ : français, francoprovençal ; */'eder-a/ : français, romanche ; */'man-u/ : romanche, occitan, asturien ; */'ment-e/ : occitan), qui ne justifient donc pas la reconstruction d'un masculin protoroman, la comparaison des issues féminines et masculines de l'étymon se prête à la reconstruction de deux genres étymologiques, féminin et masculin, finalement réductibles au féminin, aussi bien dans le cas de */'arbor-e/ (l'auteur affirme le caractère originel du féminin sur la base de considérations aérologiques, cf. Álvarez Pérez 2014 in DÉRom s.v.) que dans celui de */'karpin-u/, */'la'brusk-a/ ~ */'la'brusk-a/ et */'plan't-agin-e/ :

« Les types I. [masculin] et II. [féminin] doivent être conçus comme deux réfections, de sens contraire, à partir d'un même point de départ anormal à l'intérieur des classes morphologiques du protoroman. Leur ancêtre commun ne saurait être que protorom. */'karpin-u/ s.f., qui seul explique les deux développements ultérieurs : un changement de genre, général (I.), et une remorphologisation en */-a/ dans une partie du domaine (II.). Un tel passage du féminin au masculin s'observe par ailleurs pour d'autres noms d'arbres » (Medori 2008–2014 in DÉRom s.v. */'karpin-u/)

« Pour ce qui est du genre, le féminin occupe une large aire presque continue (roumain, italien, français, francoprovençal, occitan, gascon, catalan, espagnol), tandis que le masculin n'apparaît que dans une partie méridionale et occidentale de cette dernière (italien, occitan, espagnol), ce qui incite à le considérer comme innovatif – et peut-être comme sémantiquement marqué : il a pu d'abord désigner le fruit de la vigne sauvage » (Reinhardt 2011–2014 in DÉRom s.v. */'la'brusk-a/ ~ */'la'brusk-a/)

« Les issues romanes ont été subdivisées [...] selon les trois types morphologiques dont elles relèvent : féminin originel (ci-dessus I.), féminin innové à la faveur d'une remorphologisation (ci-dessus II.), masculin innové à la faveur d'une recatégorisation (ci-dessus III.). Le type I. ne s'est conservé qu'en italien. L'adoption exclusive du type II. par le dacoroumain et ce que l'on sait de la phylogénèse romane (séparation du protoroman de Dacie avant le 4^e siècle [...]) incitent à postuler l'antériorité du type II. sur le type III., qui n'aurait été innové qu'après le 3^e siècle en protoroman occidental. Ces deux types innovés ont dû constituer deux variantes protoromanes, diffusées dans l'ensemble de la Romania occidentale aux dépens du type originel (I.) et entrées en concurrence l'une avec l'autre. [...] L'ancêtre commun de (II.) et de (III.) ne saurait être que protorom. */'plan't-agin-e/ s.f. (I.), qui seul explique les deux développements ultérieurs : une remorphologisation en */-a/, générale, avant le 4^e siècle (avant la séparation du protoroman de Dacie, II.), et une recatégorisation en protoroman occidental, après le 3^e siècle (après la séparation du protoroman de Dacie, III.) [...]. » (Delorme 2012–2014 in DÉRom s.v. */'plan't-agin-e/)

Ces cas illustrent une plus-value importante de la reconstruction comparative par rapport aux autres voies de connaissance du latin global, et singulièrement par rapport au témoignage du latin écrit. En effet, si les données écrites attes-

tent toujours le féminin (*aquila*, -ae s.f. ‘aigle’, *arbor*, -is s.f. ‘arbre’, *hedera*, -ae s.f. ‘lierre’, *carpinus*, -i s.f. ‘charme’, *labrusca*, -ae s.f. ‘vigne sauvage ; fruit de la vigne sauvage’, *manus*, -us s.f. ‘main’, *mens*, -tis s.f. ‘esprit’, *plantago*, -inis s.f. ‘plantain’), soit, très généralement, elles n’attestent pas le masculin, soit, par exception, ne l’attestent que tardivement (dans le cas de */arbor-e/ ~ */arþor-e/) ou n’en témoignent qu’indirectement au travers d’une conjecture (dans le cas de */plan’t-agin-e/, cf. n. 11 sous cet article).

2.3 Le neutre protoroman

Quand ils reconstruisent un neutre protoroman (cf. Buchi/Greub 2013), les auteurs du DÉRom suivent trois voies : le raisonnement s’appuie soit sur des cognats masculins et féminins, soit sur des cognats neutres et masculins, soit sur des cognats neutres, masculins et féminins.

2.3.1 Masculins et féminins romans > neutre protoroman

Lorsque les unités romanes dont ils postulent la congénitalité et qu’ils considèrent comme descendant d’un étymon commun se répartissent entre des masculins et des féminins, la comparaison à laquelle ils les soumettent les conduit, sur la base d’un raisonnement fondé entièrement (*/ali-u/, */rap-u/) ou partiellement (*/ϕamen/) sur l’observation d’issues romanes dont ils imputent le féminin à la recatégorisation d’un ancien neutre pluriel, à la reconstruction d’un neutre dans la protolangue :

- (1) */ali-u/ s.n. ‘ail’ ; (2) */ϕamen/ s.n. ‘faim ; famine ; désir’ ; (3) */rap-u/ s.n. ‘navet’

Dans ces trois cas, la comparaison des issues masculines et féminines se prête, dans un premier temps, à la reconstruction de deux genres étymologiques, soit masculin et féminin (*/ali-u/, */rap-u/), soit neutre et féminin (*/ϕamen/). Sur la base de considérations notamment aréologiques, les deux genres en question sont finalement réductibles au neutre, aussi bien dans le cas de */ali-u/ que dans ceux de */ϕamen/ (pour lequel cf. Buchi/Greub 2013, 3–7 et Buchi et al. à paraître) et */rap-u/ :

« Le genre neutre de l’étymon se reconstruit sur la base de la comparaison entre les issues masculines de l’étymon, qui couvrent l’ensemble de la Romania (ci-dessus I.), et ses représentants féminins, restreints à une aire centrale (italien, français, occitan, francopro-

vençal et catalan ; ci-dessus II.), ces derniers s'analysant comme issus du pluriel */'ali-a/. » (Reinhardt 2010–2014 in DÉRom s.v. */'ali-u/)

« Si le sarde est le seul idiome à témoigner directement, à travers le genre masculin et la consonne finale /-n/ de ses continuateurs, de cette première phase de la protolangue [(caractérisée par un neutre originel)], la majorité des autres parlers romans (cf. toutefois le cas particulier représenté par III.) présentent des issues remontant à une phase plus récente du protoroman, que l'on peut situer entre l'individuation du sarde et celle du roumain (2^e m. 3^e s. [...]), caractérisée par la tendance au passage au féminin des substantifs de la troisième déclinaison, en particulier ceux en */-'amen/, */-'imen/ et */-'umen/ [...], que la réduction phonétique */-en/ > */-e/ qui a régulièrement frappé toute la Romania continentale a entraînés dans le champ d'attraction de la flexion en */-e/ (type */'pōnt-e/). Parmi ces féminins, le type */'φam-e/ (II.), de loin le plus répandu (roum. dalm. istriot. it. frioul. lad. romanch. fr. frpr. occit. cat. ast. gal./port.) et le seul à être commun à la branche roumaine et à l'ensemble des idiomes italo-occidentaux, se recommande comme le plus ancien. [...] Nous proposons d'interpréter le type */'φa'min-a/ (III.), qui est restreint à une aire centrale continue (lig. piém. romanch. fr. frpr. occit. cat.), comme une remorphologisation entraînant un changement d'accentuation, peut-être par attraction du suffixe */-'in-a/ (cf. le parallèle fourni par les adjectifs */-'in-u/ > */-'in-u/, MeyerLübkeGLR 2, § 454), du pluriel */'φamin-a/ de l'étymon neutre originel. » (Buchi/González Martín/Mertens/Schlienger 2012–2014 in DÉRom s.v. */'φamen/)

« L'ancêtre commun des types I. [masculin] et II. [féminin] ne saurait être que protorom. */'rap-u/ s.n. 'navet', qui seul explique les développements ultérieurs, tant au point de vue grammatical qu'au point de vue sémantique : recatégorisation comme masculin, d'une part ; remorphologisation et recatégorisation comme féminin, d'autre part, sur la base du neutre pluriel, survenue nécessairement avant le 3^e siècle (séparation du protoroman de Sardaigne, acquise au plus tard dans la 2^e moitié du 2^e s. [...]). » (Delorme 2013–2014 in DÉRom s.v. */'rap-u/)

Cette voie de reconstruction n'est, en ce qui concerne */'ali-u/ et */'rap-u/, pas contradictoire avec les données du latin écrit, *alium*, -i et *allium*, -i s.n. 'ail' (1') et *rapum*, -i s.n. 'navet' (3') présentant en effet eux aussi le genre neutre. En revanche, pour ce qui regarde */'φamen/, le latin écrit ne connaît d'autre corrélat que *fames*, -is s.f. 'faim' (2').

2.3.2 Neutres et masculins romans > neutre protoroman

Lorsque les unités romanes dont les auteurs postulent la congénitalité et qu'ils considèrent comme descendant régulièrement d'un étymon commun se répartissent entre des neutres et des masculins, la comparaison à laquelle ils les soumettent les conduit, sur la base de l'observation de continuateurs neutres

dans la branche roumaine et du constat du caractère récessif de ce genre en protoroman, à la reconstruction d'un neutre originel :

- (1) */ ϕ en-u/ ~ */ ϕ en-u/ s.n. 'foin' ; (2) */kasi-u/ s.n. 'fromage' ; (3) */must-u/ s.n. 'jus de raisin dont la vinification n'a pas commencé ou n'est pas terminée' ; (4) */unkt-u/ s.n. 'matière grasse élaborée servant à enduire'

La comparaison des cognats neutres (relevés dans plusieurs parlers de la branche roumaine) et masculins (relevés partout ailleurs) se prête ainsi à la reconstruction d'abord d'un neutre en protoroumain, puis d'un neutre en proto-roman, aussi bien dans le cas de */ ϕ en-u/ ~ */ ϕ en-u/ (issues neutres en dacoroumain et en istroroumain) que dans ceux de */kasi-u/ (issues neutres en dacoroumain et en aroumain), */must-u/ (issues neutres en dacoroumain et en aroumain) et */unkt-u/ (issues neutres en dacoroumain, en istroroumain, en méglénoroumain et en aroumain) :

« Le genre neutre de l'étymon se déduit du genre des continuateurs roumains. Mais une strate plus récente du protoroman, en tout cas continental, semble avoir fait basculer le nom dans la classe des masculins – ou au moins avoir présenté une hésitation entre les deux genres, si l'on considère la situation du roumain. Cette hypothèse s'appuie sur le témoignage convergent de l'ensemble des langues romanes à part le roumain ainsi que sur une attestation du corrélat latin *faenus* s.m. dans la *Vetus Latina* (2^e/4^e s. apr. J.-Chr., TLL 6/1, 166). » (Reinhardt 2008–2014 in DÉRom s.v. */ ϕ en-u/ ~ */ ϕ en-u/)

« Le genre neutre de l'étymon se déduit du genre des continuateurs dacoroumain et aroumain et s'articule bien avec le genre neutre du corrélat latin (cf. ci-dessous). » (Delorme 2011–2014 in DÉRom s.v. */kasi-u/)

« Le genre neutre de l'étymon se déduit du genre des continuateurs dacoroumain et aroumain et concorde avec le genre neutre du corrélat en latin écrit (cf. ci-dessous). » (Delorme 2011–2014 in DÉRom s.v. */must-u/)

« Sur la base des cognats roumains, on reconstruit un étymon de genre neutre, genre récessif en protoroman. » (Videsott 2012–2014 in DÉRom s.v. */unkt-u/)

Un cas particulier est constitué par */ β ad-u/ 'gué', dont une seule issue, dacoroum. *vad* s.n. « endroit peu profond d'un cours d'eau permettant de le traverser sans perdre pied, gué », présente le genre neutre. Une première analyse (qui eut cours du 11 mars 2011 au 2 décembre 2013) incita d'abord à réduire à un neutre originel les cognats neutre et masculins :

« Le genre neutre de l'étymon se déduit de celui du continuateur roumain (l.), même si une strate plus récente du protoroman, au moins continental (il peut s'agir d'une évolu-

tion idioromane en sarde), a fait basculer le nom dans la classe des masculins (II. [...]). » (Allettsgruber 2011–2013 in DÉRom s.v. */βad-u/ s.n., version du 1^{er} décembre 2013)

Mais lors du 10^e Atelier DÉRom, qui se tint les 10/11 octobre 2013 à l'Université de Liège, l'équipe décida, au motif que le neutre est un genre productif en roumain, d'adopter une conduite plus prudente et de ne reconstruire un neutre protoroman que sur la base d'au moins deux cognats neutres. Ainsi, lorsque l'analyse des données romanes ne permet pas de décider indubitablement la valeur du genre protoroman reconstruit, il était décidé de mentionner les différentes valeurs possibles entre crochets, selon un ordre qui donne la priorité à la moins douteuse d'entre elles. Ces nouvelles considérations conduisirent, le 2 décembre 2013, à faire basculer la reconstruction du côté de l'indécision, avec toutefois un avantage pour le neutre :

« [...] la comparaison reconstructive ne permet pas de trancher avec sûreté entre un étymon neutre (recommandé par le genre neutre du cognat dacoroumain, cf. ci-dessus I.) et un étymon masculin (recommandé par celui des autres cognats, cf. ci-dessus II. et III.). Étant donné le caractère récessif du neutre dans les langues romanes, on aurait tendance à reconstruire un neutre, mais dans la mesure où ce genre est toujours productif en dacoroumain et que l'on ne dispose d'aucun cognat sud-danubien, il existe un léger doute. » (Allettsgruber 2011–2013 in DÉRom s.v. */βad-u/ s[n. ou m.], version du 2 décembre 2013)

Cette voie de reconstruction n'est jamais contradictoire avec les données du latin écrit, puisque aussi bien *uadum*, -i s.n. 'gué' (à côté de *uadus*, -i s.m. 'id.') que *faenum*, -i s.n. 'foin' (1'), *caseum/casium*, -i s.n. 'fromage' (2'), *mustum*, -i s.n. 'moût ; vin doux ; vin nouveau' (3'), et *unctum* s.n. 'onguent' (4') correspondent à la valeur neutre du genre reconstruit.

2.3.3 Neutres, masculins et féminins romans > neutre protoroman

Lorsque les unités romanes dont les reconstituteurs postulent la congénitalité et qu'ils considèrent comme descendant régulièrement d'un étymon commun se répartissent entre des neutres, des masculins et des féminins, la comparaison à laquelle ils les soumettent les conduit, sur la double base de l'observation de continuateurs roumains du neutre originel, d'une part, et de reliques féminines plurielles ou de réfections féminines (recatégorisation neutre > féminin) de cette valeur du genre protoroman, d'autre part, à la reconstruction d'un neutre dans la protolange :

(1) */agr-u/ s.n. 'champ ; territoire' ; (2) */βin-u/ s.n. 'vin' ; (3) */lakt-e/ s.n. 'lait'

La comparaison des issues neutres, masculines et féminines de l'étymon peut ainsi se prêter, dans un premier temps, comme s.v. */lakt-e/, à la reconstruction de trois genres étymologiques, neutre, masculin et féminin, finalement réductibles au neutre :

« Les issues romanes de protorom. */lakt-e/ ont été subdivisées ci-dessus selon les trois genres dont elles relèvent : neutre originel, conservé par tous les rameaux de la branche roumaine (ci-dessus I.) ; masculin innové dans la majeure partie de la Romania (ci-dessus II.) ; féminin encore plus récent et plus restreint (ci-dessus III.), selon un processus de succession analysé dans Dardel, ACILR 14/2, 76-82. » (Delorme 2011–2014 in DÉRom s.v. */lakt-e/)

Dans d'autres cas, la reconstruction comparative aboutit directement à un substantif neutre :

« Sur la base des cognats dacoroumain, méglénoroumain et aroumain, notamment, et en raison du fait que ce genre est récessif dans la famille romane, on reconstruit un étymon de genre neutre pour la première phase du protoroman (protoroman *stricto sensu*), étant entendu que lors d'une phase plus récente du protoroman, l'étymon est passé au masculin dans une partie (en tout cas diatopiquement marquée) du diasystème. Par ailleurs, les continuateurs de protorom. */agr-u/ ont rencontré partiellement ceux de protorom. */ari-a/ (cf. RohlfsAger), phénomène qui a pu être favorisé par l'existence (non directement reconstituable) d'un pluriel de type */agr-a/. » (Alletsgruber 2014 in DÉRom s.v. */agr-u/)

« Le genre neutre de l'étymon se déduit du genre des continuateurs roumains et du genre (féminin au pluriel) d'ait. *vino* [...] et s'articule bien avec le genre neutre du corrélat en latin écrit. » (Delorme 2011–2014 in DÉRom s.v. */βin-u/)

Cette voie de reconstruction n'est presque jamais contradictoire avec les données du latin écrit, puisque aussi bien *uinum*, -i s.n. 'vin ; vigne ; raisin' (2') que *lac*, -tis s.n. 'lait' (3') sont en adéquation avec la valeur neutre du genre reconstitué. Seul *ager* s.m. 'champ ; domaine ; territoire' n'est pas congruent à la valeur neutre postulée par la reconstruction de protorom. */agr-u/.

3 Le problème de l'altération romane des valeurs du genre protoroman

Lorsque toutes les issues romanes d'un substantif protoroman sont soit acquises au masculin, soit acquises au féminin, le genre de l'étymon se laisse reconstruire aisément. En revanche, des difficultés surgissent dès lors que les

cognats romans impliqués dans la reconstruction protoromane se répartissent entre plusieurs valeurs de genre : masculins dans quelques variétés romanes, féminins dans d'autres, comme en témoignent quelques étymons reconstruits par les auteurs du DÉRom comme des masculins. Il s'agit de substantifs tels que */dɛnt-e/ 'dent', */pɔnt-e/ 'pont', */mɔnt-e/ 'montagne', */sal-e/ 'sel', */pan-e/ 'pain', dont les corrélats du latin écrit étaient tous masculins et suivaient tous la troisième déclinaison : *dens*, *pons*, *mons*, *panis*, *sal* (ce dernier présente aussi un neutre au singulier, mais son pluriel se conforme toujours à la morphologie des masculins).

On doit à Robert de Dardel d'avoir, parmi les premiers, débrouillé les questions touchant à la reconstruction du genre protoroman (Dardel 1965 ; 1976). Ce n'est donc pas sans raison si les auteurs des reconstructions postulées ci-dessus ont emprunté leurs analyses à cet auteur, les modelant sur le scénario suivant : (1) certains substantifs masculins de la troisième déclinaison latine sont passés au féminin dans une phase précoce de l'histoire du protoroman ; (2) dans certaines parties de la Romania (selon une géographie variable, avec des configurations aréologiques propres à chaque substantif), le masculin a finalement connu une réintroduction (peut-être sur le modèle savant du latin écrit). Dans ce cadre, nous nous proposons d'examiner, en prenant appui sur quelques articles significatifs, la manière dont les auteurs du DÉRom procèdent pour reconstruire le genre de l'étymon protoroman et interprètent les évolutions qui conduisent à son altération.

Marta Andronache, l'auteure de l'article traitant de protorom. */pɔnt-e/ s.m. 'pont' (Andronache 2008–2014 in DÉRom s.v.), reconstruit un substantif masculin originel en s'appuyant sur la conservation du masculin en sarde, langue qui, du fait de son ancienneté (c'est-à-dire de l'ancienneté de la séparation du protoroman de Sardaigne par rapport au protoroman commun, séparation qui, dans la phylogenèse protoromane, intervient en premier), joue un rôle éminent dans les reconstructions telles qu'elles ont cours dans le DÉRom. Cette reconstruction d'un masculin primaire est aussi confortée par la valeur du genre grammatical en latin écrit. Marta Andronache montre ensuite que les issues féminines qu'on recontre dans les langues romanes reflètent un premier changement de genre, maintenu dans des régions latérales et isolées (roumain, lombard, romanche, espagnol, asturien, galicien et portugais), tandis que dans les régions centrales de la Romania (dalmate, italien, ladin, frioulan, français, francoprovençal, occitan, gascon et catalan), le masculin a été réintroduit sous l'influence de l'acrolecte latin (à une époque qui n'est pas clairement définie). Cette analyse, qui dégage trois strates historiques, a été critiquée par Frankwalt Möhren (Möhren 2012, 6–9), notamment sur la base de nouvelles attestations

latines qu'il verse au dossier. La réponse apportée par trois déromiens (Buchi/Gouvert/Greub 2014, 129-130) à cette mise en doute se lit comme suit :

« Möhren adds to *DÉRom*'s material some Latin attestations of the feminine, mainly from the medieval period. According to him, they contradict the gender dominating in their areas. Actually, the contradiction is very weak, since all the medieval attestations he adds originate from non-Romance speaking regions (Germany and Ireland) : they are perfectly coherent with the description given by the *DÉRom*, which expects the presence of the feminine in marginal and residual areas. If the German and Irish attestations of the feminine noun are in some way a testimony of the Romance situation of a remote past, they fit suitably well in *DÉRom*'s scheme.

Möhren adds one antique testimony, in Gallia (near Le Puy). Since this attestation is very old (probably from the end of the 3rd century), it does not contradict the *DÉRom*'s reconstruction : our assumption was that the wave of remasculinization was too late to reach Dacia before the separation of this space from the Romania continua, which is supposed to have taken place in the 3rd century. It is thus perfectly plausible (and, in fact, to be expected) that in the same 3rd century the feminine would not have been eliminated yet by this wave, in Gallia or elsewhere.

Any argument based on Stotz's opinion is obviously strong, and we do not intend to contest it, as we agree perfectly with the general consideration Möhren extracts from it : that medieval Latin is not necessarily a reflex of the vernacular languages, that it can document continuing traits of Latin. This is precisely why the *DÉRom* does not put into its data any Latin written testimony, and why, anyhow, the Latin attestations discussed here cannot have a preponderant weight in the etymology of Fr. *pont* and its cognates. » (Buchi/Gouvert/Greub 2014, 129-130)

La discussion de ce cas particulier montre clairement l'apport original que la reconstruction comparative peut fournir dans le domaine de la microsyntaxe : un apport complémentaire par rapport à celui que nous devons à la philologie latine.

L'auteure de l'article traitant de protorom. */sal-e/ s.m. 'sel' (Yakubovich 2011–2014 in *DÉRom* s.v.) s'appuie sur une analyse analogue : (1) étymon protoroman originel reconstruit comme un masculin, (2) reconstruction justifiée sur la base du sarde et (3) confortée par le corrélat du latin écrit, *sal*, (4) changement au profit du féminin lors d'une strate plus tardive du protoroman (genre maintenu dans plusieurs régions : tous les dialectes du roumain, dialectes du nord de l'Italie, dialectes français du sud-ouest au sud-est, franco-provençal, occitan, gascon, catalan et espagnol), (5) réintroduction du masculin en protoroman encore plus tardif (genre maintenu en istriote, italien centro-méridional, frioulan, ladin, romanche, français, asturien, galicien et portugais). Seul l'asturien présente les deux genres (cf. la carte détaillée dans Bastardas/Buchi/Cano González 2013, 9), situation qui peut s'expliquer comme un

héritage de deux phases protoromanes distinctes dans un idiome peu standardisé ou bien comme le résultat de la double influence du galégo-portugais *sal* (masculin) et de l'espagnol *sal* (féminin), deux langues de prestige en contact avec l'asturien. En tout état de cause, le protoroman a bien connu les deux genres, le masculin et le féminin, ce dernier ayant été maintenu dans des régions latérales et conservatrices de la Romania.

Bien évidemment, toutes les situations où des cognats romans se répartissent entre des masculins et des féminins ne justifient pas la reconstruction d'un masculin : il arrive en effet qu'on reconstruise, sur la base d'une comparaison de continuateurs acquis pour partie au masculin, pour partie au féminin, un féminin protoroman. Dans quelques cas les formes romanes masculines sont nettement minoritaires, et on peut conclure qu'elles représentent des innovations idioromanes (cela vaut, par exemple, pour */'akuil-a/ s.f. 'aigle', */'eder-a/ s.f. 'lierre' et */'man-u/ s.f. 'main'). En outre, la confrontation des étymons reconstruits avec leurs corrélats du latin écrit conforte la reconstruction du féminin.

4 Deux ou trois valeurs de genre ? Quelques réflexions sur le statut du neutre protoroman

Les données fournies par les langues romanes médiévales et modernes permettent-elles la reconstruction par la méthode comparative de deux, ou bien de trois valeurs du genre grammatical ? Une réponse, apparemment définitive (et à tout le moins exprimée sur un ton catégorique), a été donnée par l'un des pionniers de la reconstruction protoromane : « for no Romance language (including reconstructed Proto-Romance), however, need we set up more than two grammatical genders » (Hall 1983, 7).

La plupart des langues romanes ne possèdent en effet que deux valeurs de genre grammatical (au sens d'une catégorie qui contrôle l'accord grammatical entre un substantif contrôleur et les déterminants et adjectifs qui le modifient), réparties entre le masculin et le féminin. Seules les variétés roumaines convoquées dans l'analyse telle qu'elle est pratiquée par les auteurs du DÉRom (le dacoroumain, l'istroroumain, le méglénoroumain et l'aroumain) témoignent de substantifs dont le comportement morphosyntaxique incite au dégagement d'une troisième valeur de genre, étiquetée comme « neutre ». Contre l'opinion de Hall, les spécialistes analysent cette valeur particulière aux idiomes de la branche roumaine comme une héritière directe du neutre latin, propre à justifier la reconstruction d'un neutre protoroman (cf. les références bibliographiques

dans Livescu 2008, 2647–2648). En réalité, les substantifs roumains donnés comme neutres manifestent une alternance entre des formes masculines au singulier et des formes féminines au pluriel (par exemple *vinul* ~ *vinurile*). De telles alternances se rencontrent aussi en italien standard (*il braccio* s.m. ‘le bras’ ~ *le braccia* s.f.pl. ‘les bras’, *l’uovo* s.m. ‘l’œuf’ ~ *le uova* s.f.pl. ‘les œufs’) et dans quelques dialectes italiens centraux ou méridionaux ; Loporcaro/Paciaroni 2011 les considèrent comme un authentique neutre fonctionnel. L’emploi de telles formes féminines au pluriel reflète la survie du suffixe flexionnel *-a* caractérisant le neutre pluriel latin, réinterprété dans la langue parlée comme un indice du féminin. À côté de ce suffixe *-a* subsistent dans quelques idiomes romans d’autres traces de la morphologie du neutre latin, notamment des issues du pluriel *-ora*, dont témoignent non seulement certains substantifs roumains en *-uri*, mais aussi des formes d’ancien italien ou d’italien dialectal comme ait. *pesora* ‘objet utilisé comme étalon pour mesurer le poids’ (cf. Morcov 2014 in DÉRom s.v. */‘pes-u/) ou les pluriels *pratora*, *nomora*, *lumora*, *fumora* (Faraoni/Gardani/Loporcaro 2013, 924). Quand bien même les données du latin écrit ne seraient pas accessibles, ces reliques romanes du neutre suffiraient à nourrir les soupçons de l’existence ancienne d’une classe flexionnelle particulière, qui a fini par tomber en désuétude dans toutes les branches romanes, à l’exception notable de la branche roumaine. On est d’ailleurs en droit de se demander, dans ce dernier cas, si ce n’est pas au contact des langues slaves que cette classe flexionnelle doit sa survie (hypothèse toutefois considérée comme « pas plausible » par Livescu 2008, 2647–2648 [avec bibliographie]).

La manière dont les auteurs du DÉRom ont, tout au long de l’histoire du projet, appréhendé la reconstruction d’un neutre protoroman, est loin d’être égale (cf. Buchi/Greub 2013). Dans l’enfance du projet, la pratique consistait à caler le genre du substantif reconstruit sur le genre de son corrélat du latin écrit. En 2010, les membres du projet reconnurent que le recours au genre du corrélat latin était contraire à la méthodologie de la reconstruction comparative et décidèrent d’étiqueter dorénavant la troisième valeur du genre roumain — et par conséquent, du genre protoroman — comme « ambigène », ce qui devait refléter sa nature synchronique. Puis, convaincus, grâce aux travaux de Loporcaro et de ses collaborateurs, de l’existence d’un neutre authentiquement hérité dans les dialectes italiens centraux et méridionaux, les membres du DÉRom ont finalement décidé de retenir l’étiquette « neutre » pour le protoroman, pour autant que les données fondant la reconstruction le justifient. Les critères désormais retenus pour reconstruire le neutre d’un substantif protoroman sont le neutre roumain et l’alternance de genre dans d’autres variétés romanes. C’est d’après ces critères que les reconstituteurs du DÉRom ont assigné à la valeur neutre du

genre protoroman les étymons suivants : */'ali-u/, */'βin-u/, */'φen-u/ ~ */'φen-u/, */'kasi-u/, */'most-u/ et */'unkt-u/, reconstructions confortées, une fois encore, par la confrontation des étymons reconstruits avec leurs corrélats en latin écrit.

À cet égard, le cas de protorom. */'lakt-e/ s.n. 'lait' (Delorme 2011–2013 in DÉRom s.v.) et de sa postérité est exemplaire. Les issues de cet étymon sont des substantifs neutres en dacoroumain et dans tous les dialectes sub-danubiens. Ailleurs, elles se présentent sous la forme de féminins (vénitien, occitan, asturien, espagnol) ou des masculins (sarde, dalmate, istriote, italien, frioulan, ladin, romanche, français, francoprovençal, occitan). La grammaire comparée permet parfaitement, et en toute indépendance, de reconstruire un neutre (cf. ci-dessus 1.3.3.). Il est toutefois intéressant de constater que cette reconstruction microsyntaxique trouve un parallèle dans les données philologiques :

« Les trois genres de protorom. */'lakt-e/ trouvent leur corrélation dans les données du latin écrit. Le corrélat du type I., *lac*, *-tis* s.n. '[lait]', est usuel durant toute l'Antiquité (dp. Ennius [* 239 – † 169], OLD), celui du type II., masculin, est connu depuis Pétrone (* *ca* 12 – † *ca* 66, OLD), tandis que celui du type III., féminin, n'est attesté qu'à partir de Caelus Aurelianus et de l'Oribase latin (5^e/6^e s., TLL 7, 816). » (Delorme 2011–2014 in DÉRom s.v. */'lakt-e/)

Un cas beaucoup plus complexe est représenté par */'φamen/ s.n. 'faim ; famine ; désir', étymon qui a connu plusieurs remorphologisations d'implication régionale (cf. ci-dessus 1.3.1.).

5 À la recherche du pluriel (et, par ricochet, du singulier) protoroman

Dans la mesure où le programme étymographique du DÉRom, tel que consigné dans le Livre bleu, prescrit que « seules so[ie]nt citées les formes citationnelles des lexèmes et grammèmes traités : infinitifs des verbes, singuliers des noms, masculins singuliers des adjectifs » (Buchi 2011, « 6. Normes rédactionnelles », § 2.2.2.), les rédacteurs n'ont apparemment guère de raisons de s'intéresser au pluriel des substantifs. Le primat qu'ils accordent à la comparaison de cognats romans cantonnés à des formes de singulier finit par écarter de la ligne de compte toute reconstruction dont le résultat intégrerait une variation du nombre, ce qui ne favorise pas l'examen du fonctionnement de la quantification en protoroman. La question des valeurs de nombre ne se poserait aux auteurs, finalement, que si le nombre était bloqué sur le pluriel (*plurale tantum*), les con-

traignant à passer outre la prescription formulée ci-dessus en citant des *pluralia tantum* et, le cas échéant, en reconstruisant un *plurale tantum* protoroman.

Un tel cas de figure, dans l'état actuel d'avancement du DÉRom, ne s'est présenté qu'une fois : la comparaison de (1) dalm. [vi'nuɔts] s.f.pl. 'marc de raisin' avec ses deux cognats : (2) istriot. [vi'naθe] s.f.pl. 'id.' et (3) itsept. *vinacce* s.f.pl. 'id.' ne peut en effet qu'inciter à la reconstruction d'un type protoroman */βi'n-aki-e/ s.f.pl., de même sens, bloqué sur le pluriel. Parallèlement, sur la base d'une comparaison entre des cognats témoignant de formes de singulier – it. *vinaccia* s.f. 'marc de raisin', sard. *vináθθa* s.f. 'id.', frpr. *vinace* s.f. 'id.', occit. *vinassa* s.f. 'marc de vin', gasc. *binasso* 'lies grossières éliminées par soutirage à l'issue de la fermentation alcoolique du moût de raisin, dans le processus de fabrication de l'armagnac ; gros vin' et cat. *vinassa* s.f. 'râpe' –, on reconstruit un singulier */βi'n-aki-a/ s.f., de même sens. À la différence de */βi'n-aki-e/, on ne se prononce toutefois pas, pour */βi'n-aki-a/, sur l'éventuelle variation de sa valeur de nombre, et on se garde donc de décrire ce nom comme un *singulare tantum* :

« Les issues romanes ont été subdivisées [...] selon les deux valeurs sémantiques qui leur sont attachées : 'marc de raisin' (I.) et 'plante comestible dont la saveur acide rappelle celle du raisin pressuré' (II.). La grande majorité des idiomes continuent I., sous le sens primaire de 'marc de raisin' ou sous des sens voisins. En outre, les issues du type I. ont été subdivisées selon la valeur de quantification dont elles relèvent : singulier (I. 1.) et *pluralia tantum* (I. 2.). Les *pluralia tantum* sont localisés principalement dans une zone qui s'étire en bande entre la Dalmatie et le Piémont, recouvrant les domaines du dalmate et de l'istriote et, au-delà d'une solution de continuité correspondant aux domaines du vénitien et du frioulan, une partie des domaines dialectaux de l'Italie septentrionale. » (Delorme 2010–2014 in DÉRom s.v. */βi'n-aki-a/).

D'autres étymologies, peu nombreuses, intègrent des *pluralia tantum*, mais, en raison de leur isolement (lequel incite le linguiste à les envisager comme des innovations idioromanes), jamais au point que la comparaison de ces formes de pluriel avec les autres issues romanes justifie la reconstruction d'un *plurale tantum* en protoroman (même tardif et/ou régional) :

(1) dacoroum. *bale* s.f.pl. 'bave' (s.v. */baβ-a/ s.f. 'id.') ; (2) aroum. *mitsă* s.f.pl. 'tempes' (s.v. */ment-e/ 'esprit ; tempe ; manière') ; (3) istroroum. *punte* s.f.pl. 'passage permettant de franchir un cours d'eau aménagé avec de grosses pierres disposées à distance d'un pas chacune' (s.v. */pōnt-e/ s.m. 'pont') ; (4) peut-être aoccit. *oyns*, forme de pluriel, 'produit destiné à un usage militaire et servant à propager le feu sur une ville assiégée', donné comme première attestation d'occit. *onch* s.m. 'onguent' (s.v. */unkt-u/ s.n. 'matière grasse élaborée servant à enduire')

On notera que ces rares innovations concernent surtout des idiomes parlés dans des régions orientales (adriatique, dacique) de la Romania et qu'elles sont liées à deux types de sémantisme : noms continus concrets dans le cas de dacoroum. *bale* (et peut-être d'aoccit. *oyns*), noms discontinus référant à des inanimés concrets qu'on se représente comme des entités multiples dans le cas d'aroum. *mintșă* ('tempes' = 'région du visage formée par la réunion des deux tempes') et istroroum. *pûnte* ('gué constitué d'une suite de grosses pierres').

Quant à protorom. **βi'n-aki-e/*, cette unité se rattache, avec dacoroum. *bale* (et peut-être aoccit. *oyns*), à une classe de noms continus concrets référant à des substances liquides ou semi-liquides, non fractionnables en unités et donc non comptables (on ne peut construire leur glose française ni avec l'individualisateur *un*, ni avec des quantifieurs numériques, ni avec des pluralisateurs discontinus : **un marc de raisin* n'est pas plus acceptable que **deux marcs de raisin* ou que **quelques marcs de raisin*),² mais se présentant néanmoins sous la forme de quantités mesurables (on peut construire leur glose française avec des pluralisateurs ou des partitifs continus : *peu de marc de raisin*, *beaucoup de marc de raisin*, *du marc de raisin*). Du reste, s'il existait un rapport de correspondance systématique entre les *pluralia tantum* et les noms continus concrets, on s'attendrait à rencontrer d'autres *pluralia tantum* parmi les unités protoromanes désignant non seulement, comme **βi'n-aki-e/*, des substances liquides ou semi-liquides, mais aussi d'autres réalités qui, à première vue, s'offrent comme mesurables mais non comme comptables :

**a'ket-u/* s.m. 'vinaigre' ; **'ali-u/* s.n. 'ail' ; **'brum-a/* s.f. 'givre ; brouillard' ; **'βin-u/* s.n. 'vin' ; **'erb-a/* ~ **'erβ-a/* s.f. 'gazon' ; **'φen-u/* ~ **'φen-u/* s.n. 'foin' ; **'karn-e/* s.f. 'viande' ; **'kasi-u/* s.n. 'fromage' ; **'lakt-e/* s.n. 'lait' ; **'must-u/* s.n. 'jus de raisin dont la vinification n'a pas commencé ou n'est pas terminée' ; **'nıβ-e/* s.f. 'neige' ; **'pan-e/* s.m. 'pain' ; **'sal-e/* s.m. 'sel' ; **'unkt-u/* s.n. 'matière grasse élaborée servant à enduire'

Or, dans la mesure où aucune de ces unités n'atteste de *plurale tantum* et où le sémantisme qu'elles impliquent n'appelle pas de variation du nombre, on se demande (1) si la valeur de nombre ne serait pas bloquée, à défaut de pluriel, sur le singulier, (2) si ces unités ne devraient donc pas se lire comme des *singularia tantum*, et (3) si une tendance quasiment exclusive du protoroman ne consistait pas, pour exprimer des réalités non comptables mais mesurables, à bloquer la variation du nombre sur le singulier au détriment du pluriel, le contre-exemple de **βi'n-aki-e/* ne révélant qu'une tendance régionale orientée selon une voie contraire. Malgré la prescription étymographique obligeant les

2 Cf. Creissels 2006a, 114–115.

reconstructeurs à caler équivoquement les lemmes sur des formes de singulier, que les unités ainsi lemmatisées puissent connaître des formes de pluriel à côté du singulier ou bien représentent des *singularia tantum*, deux types d'indices permettent, sinon de déceler, du moins d'imaginer le *singulare tantum* derrière le singulier lemmatique :

D'une part, un tel indice peut être constitué par l'absence, pour un cognat donné, d'une première attestation absolue témoignant d'un pluriel et présentant le même sens que le cognat qu'elle atteste. En sus de */a'ket-u/, */'brum-a/, */'bin-u/, */'erb-a/ ~ */'erβ-a/, */'phen-u/ ~ */'φen-u/, */'karn-e/, */'lakt-e/, */'müst-u/, */'niβ-e/, */'pan-e/, */'sal-e/ et */'unkt-u/ cités ci-dessus, il faudrait tenir compte de quelques unités dont le sémantisme est celui de noms monoréférentiels à l'échelle des contextes d'énonciation usuels, et qui, en cela, ressemblent à des noms propres : les noms de mois, qui ne réfèrent jamais, pour une année donnée, qu'à un seul mois (*/a'gust-u/ s.m. 'août', */a'pril-e/ s.m. 'avril', */a'pril-i-u/ s.m. 'id.', */'φe'brari-u/ s.m. 'février', */'mai-u/ s.m. 'mai', */'mart-i-u/ s.m. 'mars'), et le nom de la lune (*/'lun-a/ s.f. 'lune').

D'autre part, un tel indice peut être décelé, dans le cas d'étymons neutres en */-u/, dans la recatégorisation du neutre comme féminin (avec une remorphologisation */-u/ > */-a/), qui semble dénoncer une hésitation originelle du blocage de la variation du nombre entre un *singulare tantum* (continué dans les langues romanes à travers le neutre ou le masculin) et un *plurale tantum* (dont le féminin roman, interprété comme la relique d'un neutre pluriel, porterait la trace). Les continueurs féminins de protorom. */'ali-u/ (itcentr./itmérid. afr. frpr. occit. acat.), qui « s'analys[e]nt comme issus du pluriel */'ali-a/ » (Reinhardt 2010–2014 in DÉRom s.v.), témoigneraient ainsi d'une hésitation originelle à exprimer le sémantisme d'*ail* (dans des significations correspondant aux contextes où la glose accepte des constructions comme *peu d'ail*, *beaucoup d'ail* ou *de l'ail*), rendu soit par un *singulare tantum*, soit, dans une aire centrale de la Romania, par un *plurale tantum*.³ En toute hypothèse, ait. *vine*, forme féminine de pluriel, sous protorom. */'bin-u/, pourrait témoigner de la même hésitation ; de même dans le cas de protorom. */'rap-u/ s.n. 'navet' (cf. Delorme 2013 in DÉRom s.v. */'rap-u/), dont on est enclin à se demander si le sémantisme originel n'était pas du même ordre que celui que nous postulons ci-dessus pour */'ali-u/ (comme si, en considération des procédés que l'on suivait pour récolter ou cuisiner le navet, ce légume se mesurait plutôt qu'il ne se comptait), quand

3 Dans le cas de */'ali-u/, qui présente, pour les cognats italien, français, francoprovençal, catalan, espagnol et asturien, des premières attestations absolues au pluriel, on peut se demander si le signifié de ces attestations n'est pas plutôt, par métonymie, 'tête d'ail' ou 'gousse d'ail' que 'ail'.

bien même l'idée de sens commun que l'on s'en fait (mais il ne s'agit que d'un sens commun correspondant au sentiment de francophones vivant au début du XXI^e siècle) ne serait pas celle d'une réalité non comptable, mais bien d'une réalité comptable (au demeurant, ne dit-on pas, lorsqu'il arrive que l'on apprête certains légumes ressemblant au navet pour en faire son repas, que l'on prépare ou mange du *céleri-rave*, du *rutabaga*, de la *betterave* ?).

6 Adjectifs, substantifs et « condensation lexico-sémantique » en protoroman

Quelques articles du DÉRom présentent des exemples d'un processus que Celac/Andronache (à paraître) appellent *condensation lexico-sémantique*. Il s'agit de la réduction de syntagmes à tête substantivale, comprenant un substantif et un adjectif, et dans lesquels le substantif connaît une ellipse, tandis que l'adjectif acquiert le sens et la fonction du substantif effacé. C'est un processus bien documenté dans l'histoire du latin écrit. On peut citer l'exemple de la locution latine *frater germanus* 'frère germain' : avec l'ellipse, le syntagme s'est réduit à l'adjectif *germanus*, lequel a investi la fonction du substantif et pris en charge le sens de *frater* ; c'est là l'origine d'espagnol *hermano*, de portugais *irmão* et de catalan *germà*. Pour citer encore un exemple restreint aux idiomes romans de la péninsule Ibérique, dans le syntagme *agnus cordarius* 'agneau né tardivement', le substantif a disparu, l'adjectif *cordarius* se convertissant en substantif avec le sens d'agneau' (esp. *cordero*, port. *cordeiro*).

Les données romanes incitent à la reconstruction des substantifs */βi'n-aki-a/ s.f. 'marc de raisin' (Delorme 2010–2014 in DÉRom s.v.) et */kas'tani-a/ ~ */kas'tni-a/ s.f. 'châtaigne' (Medori 2010–2014 in DÉRom s.v.). Ces deux étymons, comme l'ensemble des cognats romans ayant servi à leur établissement, sont des substantifs féminins. Néanmoins, les corrélats du latin écrit, *uinacea* et *castanea*, substantifs féminins dans la langue classique, fonctionnaient originellement comme adjectifs, ces adjectifs s'analysant comme issus par dérivation ou conversion des substantifs *uinum* et *castanea/castinea*. Avec Ernout/Meillet⁴, nous nous proposons de reconnaître dans les syntagmes *uinacea acina* et *castanea nux* les points de départ du processus de condensation lexico-sémantique dont résultent les substantifs *uinacea*, *castanea* et *fontana*.

Il importe d'être conscient du fait qu'il s'agit là d'un processus linguistique intervenu à époque pré-protoromane : comme la reconstruction comparative nous le montre, l'ancêtre commun des parlers romans ne connaissait plus que les simples */βi'n-aki-a/ et */kas'tani-a/ ~ */kas'tni-a/. Les données romanes

appuient la reconstruction de substantifs, et ce n'est qu'en latin écrit qu'on trouve des exemples de leur emploi adjectival dans un syntagme à tête substantivale. Encore peut-on se demander, dans le cas de */must-u/ s.n. 'jus de raisin dont la vinification n'a pas commencé ou n'est pas terminée' (Delorme 2011–2014 in DÉRom s.v.), si les cognats romans nous permettraient de reconstruire un syntagme protoroman où */must-u/ fonctionnerait comme adjectif. Or, l'auteur répond indirectement à cette interrogation :

« Lat. *mustus* adj. 'nouveau' se rencontre dans *uinum mustum* loc. nom. 'jus de raisin dont la vinification n'a pas commencé ou n'est pas terminée', qui n'est attesté, en latin écrit de l'Antiquité, que chez Caton (* 234 – † 149, OLD), et dont nous considérons *mustum* s. 'id.', employé par le même auteur et dans le même texte (*de Agri Cultura*), comme une ellipse (contrairement à Ernout/Meillet, qui y voit une substantivation). Sur cette locution, reprise dans le latin savant à partir du Moyen Âge central (dp. 1173, NGML 1007), plusieurs idiomes romans ont calqué les lexies suivantes, généralement dans le sens de 'vin doux' : it. *vino mosto* (dp. 1586, BerarducciSomma 4, 130), aromanch. *uin muost* (1560, Gartner-Bifrun 98), fr. *vin moût* (dp. 1708, CalmetCommentaire 89), aoccit. *vin most* (1358, Pansier 3), acat. *vi most* (déb. 15^e s., DECat 5, 811), esp. *vino mosto* (dp. 1524, HerreraAgricultura 40), aast. *vinno mosto* (1371, DELIAMS s.v. *mostu*), gal. *viño mosto* (dp. 1424, TMILG [la locution se rencontre aussi avec un adjectif intercalaire : *vino puro mosto* (1429), *viño ullao mosto* (1433), TMILG]), port. *vinho mosto* (dp. 1716, FrancoIndicula ; ViterboElucidario; s.v. *vinho mole*). » (Delorme 2011–2014 in DÉRom s.v. */must-u/ n.7)

Un cas intéressant, à ce propos, est constitué par protorom. */mon't-ani-a/ s.f. 'région montagneuse ; montagne', qui reposerait, selon la *communis opinio*, sur une ellipse d'une locution nominale N_{f.sg.} ou N_{n.pl.} + *montanea* : il s'agirait donc d'un cas typique de « condensation lexico-sémantique ». Or, les recherches conduites dans le cadre du DÉRom (cf. Celac 2012–2014 in DÉRom s.v. */mon't-ani-a/ et le développement consacré par Ulrike Heidemeier au suffixe */-'ania/ dans le chapitre 2.2.6. « Reconstruction dérivationnelle » de ce volume) conduisent à y voir plutôt un dérivé de */mon't-e/ s.m. 'montagne' à l'aide du suffixe topographique ('terrain où se trouvent des x') */-'ania/.

7 La reconstruction de la valence protoromane : considérations étymographiques

7.1 Principe

Tandis que la diversité des valeurs de genre telle que la manifestent les issues romanes d'une trentaine d'étymons déjà reconstruits (cf. ci-dessus 2) s'explique

par des recatégorisations du genre primitif et, sauf en cas d'indécision (dans le cas particulier de */βad-u/), ne fait pas obstacle à la reconstruction d'un genre originel acquis à une valeur unique (soit le masculin, soit le féminin, soit le neutre), la situation est toute différente en ce qui concerne la reconstruction de la valence, qui opère selon une visée non pas réductive, mais additive : lorsque les unités romanes dont les reconstituteurs de verbes protoromans postulent la congénitalité et qu'ils considèrent comme descendant régulièrement d'un étymon commun ne sont pas toutes acquises au même type de valence, cette variation, pour autant qu'elle ne s'interprète pas comme un fait d'évolution idioroman, est systématiquement répercutée sur la reconstruction de l'étymon protoroman, dont la valence est dès lors distribuée entre plusieurs types (cf. Creissels 2006b, 1–41).

Le verbe */ϕug-e/ (cf. Jatteau 2012–2014 in DERom s.v.), qui se voit doublement assigner le régime d'une construction intransitive et d'une construction transitive, en offre une illustration : la comparaison des issues romanes qu'il a suscitées, acquises (1) pour certaines d'entre elles à un seul type de valence (intransitivité des issues dacoroumaine, istroroumaine, méglénoroumaine, aroumaine, italienne septentrionale et centrale, frioulane, gasconne et catalane, avec le signifié 's'éloigner en toute hâte pour échapper à une menace, fuir'), (2) pour d'autres à deux types de valence (sarde, italien, sicilien, romanche, français, francoprovençal, occitan, catalan, espagnol, asturien, galégo-portugais : intransitivité et, avec le signifié 'chercher à éviter, fuir', transitivité), a donné lieu à la reconstruction de deux valences (« intr./tr. ») et, corrélativement, de deux sens ('s'éloigner en toute hâte pour échapper à une menace ; chercher à éviter').

Contrairement à la bonne discipline qui impose aux auteurs d'articles consacrés à des substantifs protoromans de justifier systématiquement, dans la section « Commentaire », la reconstruction du genre lorsque celle-ci se fonde sur une réduction des différentes valeurs de genre attestées par les issues romanes (où un masculin et un féminin romans peuvent aussi bien donner lieu à la reconstruction d'un masculin – */dent-e/ –, d'un féminin – */karpin-u/ – ou d'un neutre – */ali-u/), aucune règle générale d'explicitation ne semble s'imposer aux reconstituteurs de la valence lorsqu'elle procède d'une addition. Peut-être cette opération est-elle considérée comme suffisamment explicite et univoque pour se passer de commentaire ? À cet égard, l'article traitant de */kresk-e/ constitue une exception, mais cette unité représente aussi le seul exemple d'un verbe présentant une corrélation entre emplois intransitif et transitif et constructions absolutive et causative, phénomène suffisamment singulier, dans l'état actuel du DÉRom, pour appeler un commentaire :

« Les issues romanes ont été subdivisées selon leur sémantisme et leur valence : verbe absolu et intransitif (ci-dessus I.) et causatif et transitif (ci-dessus II.). En dépit d'une diffusion non complètement homogène et d'attestations généralement plus tardives du type II., nous y voyons un héritage commun : à l'exception du dalmate, du ladin et du romanche, toutes les branches romanes connaissent, au moins au Moyen Âge, un emploi transitif du verbe, ce qui nous fait postuler que protorom. */'kresk-e/ avait les caractéristiques d'un verbe labile (cf. Creissels Syntaxe 2, 4 ; Letuchiy, Challenges 247). » (Maggiore 2011–2014 in DÉRom s.v. */'kresk-e-/).

Quant à */'ϕug-e-/ , les rapports entre les deux sens et les deux types de construction relèvent apparemment d'un phénomène assez banal d'ambitransitivité : d'un côté, des constructions à deux arguments – argument sujet, argument objet (ce dernier assumant le rôle de la personne ou de la chose importunes ou menaçantes dont on cherche à se soustraire où à s'éloigner), de l'autre, des constructions à argument sujet, sans argument objet, cette omission ayant, dans ce type d'ambitransitivité, une valeur d'indétermination. Cette variation n'est pas mentionnée dans le commentaire, qui fait porter l'essentiel de l'analyse sur un fait de morphologie : le rattachement des issues de l'étymon (indépendamment de leur valence) à deux classes de flexion (*/'ϕug-e-re/ et */'ϕu'g-i-re), selon une répartition spatiale dont l'interprétation se fonde sur une analyse aréologique qui en démontre la cohérence.

7.2 Gloses rapides et définitions componentielles, entre valence syntaxique et valence sémantique

En principe, on admet, dans la pratique déromienne, que la manière dont un verbe protoroman construit ses arguments se conforme à la manière dont le verbe français employé dans la formulation du signifié de cet étymon comme « glose rapide », selon l'expression du Livre bleu (Buchi 2011, « 6. Normes rédactionnelles », § 2.3.5.5.), construit ses propres arguments. On admet donc que les implications microsyntaxiques du verbe français employé comme glose servent, en toute hypothèse, de modèle aux implications microsyntaxiques du verbe reconstruit. Par conséquent, si l'on glose protorom. */'mʊlg-e-/ par 'traire' (cf. Delorme 2014 in DÉRom s.v.), cela signifie que l'on stipule implicitement (1) que */'mʊlg-e-/ , comme *traire*, est un verbe régissant (a) un sujet investi du rôle de celle/celui qui exerce une pression sur les trayons du pis d'une vache ou d'une autre femelle laitière pour provoquer la sécrétion du lait contenu dans ses mamelles, (b) un objet investi du rôle de l'animal dont on manipule les trayons d'un des pis, en les soumettant à une pression, pour provoquer la sécrétion du

lait contenu dans ses mamelles ; (2) que l'objet régi par */mʊlg-e-/ ne peut, par exemple, assumer le rôle sémantique du lait ou des trayons.

Ainsi, dans le cas de l'article */mʊlg-e-/, la lecture de l'entrée – « */mʊlg-e-/ v.tr. 'extraire manuellement le lait de la mamelle (des vaches ou d'autres femelles laitières) en exerçant une pression sur les trayons du pis' » – ne permet pas, à elle seule et à première vue, de se faire une idée juste de la manière dont le verbe construit ses arguments. En effet, la définition componentielle que l'on en donne n'explicite pas la manière dont les différents rôles sémantiques (celle/celui qui exerce la manipulation, le lait, les vaches etc.) se répartissent les arguments, pour autant que ces rôles sémantiques accèdent tous au rôle syntaxique d'argument. Il faut donc utilement, pour s'en assurer, se reporter à la glose mentionnée à la fin du premier paragraphe du commentaire :

« À l'exception du dalmate, toutes les branches romanes présentent des cognats conduisant à reconstruire, soit directement, soit à travers un type formel évolué, protorom. */mʊlg-e-/ v.tr. 'extraire manuellement le lait de la mamelle (des vaches ou d'autres femelles laitières) en exerçant une pression sur les trayons du pis, traire. » (Delorme 2014 in DÉRom s.v. */mʊlg-e-/)

On admettra ainsi que, si */mʊlg-e-/, classé comme verbe transitif (ce qui pré-suppose qu'il commande un argument objet), est glosé par 'traire', c'est non seulement parce qu'il a le sens de 'traire', mais aussi parce que l'on postule qu'il construit ses arguments comme *traire* dans les emplois où le régime de *traire* n'est pas réduit à une construction intransitive. En effet, comme la plupart des verbes français qui acceptent une construction transitive et que l'on présente usuellement comme des verbes transitifs, quand bien même l'inventaire de leurs constructions les dénoncerait comme des verbes proprement ambitransitifs, *traire* commande en fait deux constructions : l'une est transitive, comme nous l'avons déjà souligné ; la seconde, à valeur d'indétermination, est intransitive, et le sens du verbe se cantonne à la simple dénotation de l'action qu'il exprime, sans égard pour d'autres participants à l'action que celui/celle, représenté(e) par l'argument sujet, qui en assure le contrôle : 'exercer l'action de traire', 'procéder à la traite', 'être spécialisé(e) comme trayeur/trayeuse'.

Une mesure de bonne pratique consiste à spécifier systématiquement les deux termes des couples agentif/patientif (1) en laissant vide la place de l'agentif (négativement identifiable comme le sujet requis par le verbe employé comme tête syntaxique dans la définition componentielle) et (2) en codant le patientif, explicitement formulé, au moyen d'une écriture spéciale (par exemple au moyen de parenthèses). Dans le cas de */mʊlg-e-/, l'agentif est ainsi identifié comme le sujet requis par le verbe *extraire*, et le patientif comme le participant désigné au moyen de l'expression parenthésée : vaches ou autres femelles laitières. On ad-

mettra par ailleurs que le pluriel a ici une valeur généralisante et qu'il marque des constituants non référentiels : son emploi n'exclut pas que le patientif soit, dans un contexte d'énonciation donné, représenté par une seule vache, par une seule femelle laitière autre qu'une vache, par plusieurs vaches, par des femelles laitières quelconques, ou même par n'importe quelle entité que l'on assimile, par voie de comparaison ou de métaphore, à une bête ou à des bêtes que l'on traite. Cette pratique lexicographique est appliquée notamment dans les cas suivants :

- (1) */as'kult-a-/ 'suivre' : 'accueillir avec faveur (les paroles de qn)' ; (2) */βmdik-a-/ 'guérir' : 'délivrer (qn) d'un mal physique' ; (3) */βmdik-a-/ 'venger' : 'dédommager moralement (qn) en punissant (son) offenseur' ; (4) */es'kult-a-/ 'suivre' : 'accueillir avec faveur (les paroles de qn)' ; (5) */'klam-a-/ 'appeler' : 'émettre un son perçant ou prononcer à voix haute le nom propre de (qn) pour attirer (son) attention' ; (6) */'klam-a-/ 'nommer' : 'attribuer un nom à (qn) pour (le) distinguer' ; (7) */'kuer-e-/ 'demander' : 'exprimer (un désir) de manière à (en) provoquer la réalisation' ; (8) */'skriβ-e-/ 'écrire' : 'tracer et assembler (les signes d'un système d'écriture)'

Cette pratique lexicographique s'applique aussi aux verbes régissant d'autres types de construction. Dans le cas des verbes régissant des constructions intransitives, l'argument unique est ainsi spécifié de la même façon que l'agentif des constructions transitives, c'est-à-dire passé sous silence, mais identifiable comme le sujet requis par le verbe employé comme tête syntaxique dans la définition componentielle :

- (1) */'dorm-i-/ 'dormir' : 'être dans un état de sommeil' ; (2) */'eks-i-/ 'sortir' : 'aller hors d'un lieu' ; (3) */'ϕug-e-/ 'fuir' : 'partir en toute hâte pour échapper à une menace' ; (4) */'kad-e-/ 'tomber' : 'être entraîné à terre en perdant son équilibre ou son assiette' ; (5) */'klam-a-/ 'crier' : 'émettre avec force un son perçant' ; (6) */'kresk-e-/ 'croître' : 'grandir progressivement jusqu'au terme du développement normal'

Dans le cas des verbes régissant des constructions pronominales, la tête syntaxique de la définition componentielle est de préférence une forme de type *se-v* (*/'leβ-a-/ 'se lever' : 'se déplacer vers le haut', cf. Guiraud 2011–2014 in DÉRom s.v.), sauf quand la métalangue, en l'occurrence le français, ne le permet pas (ainsi pour */'klam-a-/ 's'appeler' : 'avoir pour nom propre', cf. Mertens/Budzinski 2012–2014 in DÉRom s.v.). En revanche, on s'interdit d'employer de telles formes dans la définition componentielle de verbes qui ne régissent pas de construction pronominale, ainsi pour */'ϕug-e-/ *v.intr.* 'fuir' : 'partir en toute hâte pour échapper à une menace' plutôt que, comme on lisait dans une version antérieure, 's'éloigner en toute hâte pour échapper à une menace'.

Dans le cas des verbes régissant des constructions ditransitives, le donneur est spécifié de la même façon que l'agentif des constructions transitives, c'est-à-

dire passé sous silence, mais identifiable comme le sujet requis par le verbe employé comme tête syntaxique dans la définition componentielle, et le donné et le destinataire se voient tous deux parenthésés : */'kred-e-/ 'prêter' : 'confier (qch. qui doit être rendu) (à qn)' (cf. Diaconescu/Delorme/Maggiore 2014 in DÉRom). Quant aux verbes qui, en sus du sujet et de l'objet, semblent appeler obligatoirement une prédication seconde, ce régime est spécifié, au niveau de l'étiquetage, en les classant, selon le cas, au nombre des verbes prédicatifs transitifs ou des verbes prédicatifs pronominaux, et en stipulant le complément prédicatif dans la définition componentielle : */'klam-a-/ v.préd.tr. 'proclamer' : 'reconnaître publiquement (qn ou qch.) comme (le détenteur d'un statut)' et */'klam-a-/ v.préd.pron. 's'appeler' : 'porter (un certain nom) comme nom propre' (cf. Mertens/Budzinski 2012–2014 in DÉRom s.v.).

7.3 Inventaire des structures argumentales

Les auteurs d'articles du DÉRom consacrés à des verbes leur assignent plusieurs types de construction de leurs arguments, selon des distinctions qui, pour l'heure (en raison d'une contrainte statistique qui, jusqu'à présent, paraît avoir empêché la transformation de l'analyse descriptive en une théorie : la part des verbes, au sein du groupe des étymons dont l'étude est la plus avancée, reste en effet modeste, et faible leur population absolue), ne sont peut-être pas complètement stabilisées. Ce discours ne peut, au demeurant, se réduire aux questions de microsyntaxe abordées dans ce chapitre : reste en effet posée la double question de la reconstruction d'un système casuel et de la reconstruction d'un système d'adpositions fonctionnant comme têtes de constituants placés sous la dépendance directe de verbes.

I. Constructions transitives (« v[erbes] tr[ansitifs] ») :

- (1) */as'kult-a-/ v.tr. 'écouter ; suivre' ; (2) */'aud-i-/ v.tr. 'entendre' ; (3) */'batt-e-/ v.tr. 'battre' ; (4) */'biβ-e-/ v.tr. 'boire' ; (5) */'βindik-a-/ v.tr. 'guérir ; venger' ; (6) */es'kult-a-/ v.tr. 'écouter ; suivre' ; (7) */'φak-e-/ v.tr. 'faire' ; (8) */'φrang-e-/ v.tr. 'briser' ; (9) */'kred-e-/ v.tr. 'croire ; prêter' ; (10) */'kuer-e-/ v.tr. 'chercher ; vouloir ; demander' ; (11) */'laks-a-/ v.tr. 'laisser' ; (12) */'mmu-a-/ v.tr. 'diminuer' ; (13) */'rod-e-/ v.tr. 'ronger' ; (14) */'skriβ-e-/ v.tr. 'écrire' ; (15) */'sparg-e-/ v.tr. 'dispenser ; divulguer' ; (16) */'ung-e-/ v.tr. 'oindre'

II. Constructions ditransitives (« v[erbes] ditr[ansitifs] »)

- (1) */'βend-e-/ v.tr. 'vendre' ; (2) */'im-'prest-a-/ ; (3) */'im'prumut-a-/

III. Constructions intransitives (« v[erbes] intr[ansitifs] »)

- (1) */'dorm-i-/ v.intr. 'dormir' ; (2) */'eks-i-/ v.intr. 'sortir' ; (3) */'kad-e-/ v.intr. 'tomber'

IV. Construction intransitive à argument oblique (« v[erbe] tr[ansitif] indir[ect] »)

* /'plak-e-/ v.tr.indir. 'plaire' (Andronache 2014 in DÉRom s.v.)

V. Verbes ambitransitifs (« v[erbes] intr[ansitifs] et tr[ansitifs] »)

(1) * /'ɸug-e-/ v.intr./tr. 'fuir' ; (2) * /'kresk-e-/ v.intr./tr. 'croître ; accroître' ; (3) * /res'pɔnd-e-/ v.intr./tr. 'répondre ; correspondre ; assumer'

VI. Construction impersonnelle (« v[erbe] impers[onnel] »)

* /'plɔβ-e-/ v.impers. 'pleuvoir' (Hinzelin in DÉRom à paraître)

VII. Construction impersonnelle ou intransitive (« v[erbe] impers[onnel] et intr[ansitif] »)

* /'tɔn-a-/ v.impers./intr. 'tonner' (Mertens 2014 in DÉRom s.v.)

VIII. Construction transitive ou pronominale (« v[erbe] tr[ansitif] et pron[ominal] »)

* /'leβ-a-/ v.tr./pron. 'enlever ; prendre ; lever ; se lever ; transporter'

IX. Construction intransitive ou pronominale (« v[erbe] intr[ansitif] et pron[ominal] »)

* /sɛd-e-/ v.intr./pronom. 'être assis ; s'asseoir ; se trouver dans un endroit ; être' (Videsott in DÉRom à paraître)

X. Construction intransitive ou transitive ou pronominale (« v[erbe] intr[ansitif], tr[ansitif] et pron[ominal] »)

* /'klam-a-/ v.intr./tr./pron. 'crier ; appeler ; proclamer ; nommer ; s'appeler'

8 Conclusion

En suivant les trois axes sur lesquels s'articule, dans l'état actuel de l'avancement du DÉRom, la conduite la plus pénétrante d'une analyse micro-syntaxique du protoroman (étude du genre, de la quantification, de la valence), nous croyons être parvenus à vérifier deux hypothèses, et même, comme nous en avons l'intuition, à établir deux ordres de faits : d'abord, que l'étymologie protoromane n'est pas anti-latine, en ce qu'elle n'omet jamais de peser les connaissances dont elle dispose déjà du latin écrit ; ensuite, qu'elle est méta-latine, en ce qu'elle apporte à la connaissance du latin global, lorsqu'elle ne se contente pas de l'étayer, des vues encore inédites sur la grammaire de ce diasystème et, spécialement, au travers des langues romanes et par la double voie de la comparaison et de la reconstruction, sur la grammaire de son aspect le moins débrouillé : les variétés du latin parlé.

Cet apport, mêlé d'ajustements, d'avancées, de désaveux, occupe, sur le cadran de la boussole étymologique, un secteur étroit mais foisonnant, dans l'angle précis qui sépare « les résultats de recherche de la méthode traditionnelle, latini-

sante, et ceux de la reconstruction comparative », et qui, sur le modèle de la déclinaison magnétique, s'est vu proposer le nom de déclinaison étymologique (Buchi à paraître). Non seulement l'analyse microsyntaxique du protoroman, mais encore l'analyse du discours que l'on tient sur la reconstruction microsyntaxique du protoroman (supra 4, 5 et 7) contribuent à la définition de cette déclinaison, dont nous nous bornerons en somme à rappeler quelques jalons :

(1) En ce qui concerne l'assignation des valeurs de genre, tous les résultats de la reconstruction ne sont pas congruents aux témoignages du latin écrit ; certains d'entre eux établissent ainsi des valeurs que le latin écrit n'atteste pas (supra 2 et 3).

(2) L'identification des valeurs de genre et, particulièrement, d'un neutre protoroman, a nourri, chez les auteurs du DÉRom, une réflexion qui, d'abord hésitante, a débouché sur une position d'équilibre, fondée sur une critériologie que seule l'expérience éprouvée dans la rédaction d'un nombre toujours plus important d'articles étymologiques pouvait permettre d'affiner, et au sein de laquelle la confrontation du latin écrit ne constitue pas un critère décisif (supra 4).

(3) La comparaison des valeurs de quantification prises par les issues romanes de substantifs protoromans, la comparaison de leurs valeurs de genre, ainsi que la comparaison de leurs signifiés, nous ont conduits à prendre pied sur quelques pistes inexplorées en direction d'une reconstruction sémantique qui, localisée à l'interface du sens et de la syntaxe, n'est pas seulement celle du sens, mais aussi bien du sémantisme attaché à une partie du lexique protoroman (supra 5).

(4) La reconstruction protoromane offre une approche plus circonspecte des phénomènes de condensation lexico-sémantique ; l'assignation d'un étymon comme */βi'n-aki-a/ à la catégorie des substantifs en constitue un cas exemplaire (supra 6).

(5) Enfin (supra 7), la description des constructions argumentales et la reconstruction de la valence protoromane ont conduit les auteurs du DÉRom à l'introduction d'un système d'étiquetage et de gloses dont on ne rencontre, parmi les monuments de l'étymologie latine et de l'étymologie panromane, d'écho ni chez Ernout/Meillet₄, ni dans REW₃.

9 Bibliographie

Bastardas i Rufat, Maria Reina/Buchi, Éva/Cano González, Ana María, *Etimoloxía asturiana ya etimoloxía romance : aportaciones mutues nun contestu de camudamientu metodolóxicu pendiente*, Lletres Asturianes 108 (2013), 11–39.

- Buchi, Éva, *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*. Livre bleu, Nancy, ATILF (document interne de 297 pages), ⁶2011 [⁷2008].
- , *Les langues romanes sont-elles des langues comme les autres ? Ce qu'en pense le DÉRom. Avec un excursus sur la notion de déclinaison étymologique*, BSL (à paraître).
- Buchi, Éva/González Martín, Carmen/Mertens, Bianca/Schlienger, Claire, *L'étymologie de FAIM et de FAMINE revue dans le cadre du DÉRom, Le français moderne* (à paraître).
- Buchi, Éva/Gouvert, Xavier/Greub, Yan, *Data structuring in the DÉRom* (Dictionnaire Étymologique Roman), in : Bettina Bock/Maria Kozianka (edd.), *Whilom Worlds of Words – Proceedings of the 6th International Conference on Historical Lexicography and Lexicology (Jena, 25-27 July 2012)*, Hambourg, Kovač, 2014, 125-134.
- Buchi, Éva/Greub, Yan, *Le traitement du neutre dans le DÉRom* (Dictionnaire Étymologique Roman), communication présentée dans la section « Linguistique latine/linguistique romane » du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15–20 juillet 2013).
- Celac, Victor/Andronache, Marta, *La condensation lexico-sémantique en étymologie romane*, in : Buchi, Éva/Chauveau, Jean-Paul/Pierrel, Jean-Marie (edd.), *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15–20 juillet 2013)*, Strasbourg, Société de linguistique romane/ÉliPhi, à paraître.
- Creissels, Denis, *Syntaxe générale. Une introduction typologique. 1. Catégories et constructions*, Paris, Lavoisier, 2006 (= 2006a).
- , *Syntaxe générale. Une introduction typologique. 2. La phrase*, Paris, Lavoisier, 2006 (= 2006b).
- Dardel, Robert de, *Recherches sur le genre roman des substantifs de la troisième déclinaison*, Genève, Droz, 1965.
- , *Une analyse spatio-temporelle du roman commun reconstruit (à propos du genre)*, in : Varvaro, Alberto (ed.), *XIV Congresso internazionale di linguistica et filologia romanza, Napoli, 15-20 aprile 1974*, Naples/Amsterdam, Macchiaroli/Benjamins, 1976, vol. 2, 75-82.
- DÉRom = Buchi, Éva/Schweickard, Wolfgang (dir.), *Dictionnaire Étymologique Roman (DÉRom)*, Nancy, ATILF, <<http://www.atilf.fr/DERom>>, 2008–.
- Ernout/Meillet₄ = Ernout, Alfred/Meillet, Antoine, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, ⁴1959 [⁵1932].
- Faraoni, Vincenzo/Gardani, Francesco/Loporcaro, Michele, *Manifestazioni del neutro nell'italoromanzo medievale*, in : Casanova, Emil/Calvo Rigual, Cesáreo (edd.), *Actas del XXVI Congreso Internacional de Linguística y de Filología Románicas (Valencia 2010)*, Berlin/New York, De Gruyter, 2013, vol. 2, 171-182.
- Hall, Robert A. Jr., *Comparative Romance Grammar, vol. III : Proto-Romance Morphology*, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 1983.
- Livescu, Michaela, *Histoire interne du roumain : morphosyntaxe et syntaxe*, in : Ernst, Gerhard/Glessgen, Martin-Dietrich/Schmitt, Christian/Schweickard, Wolfgang (edd.), *Histoire linguistique de la Roumanie. Manuel international d'histoire linguistique de la Roumanie*, vol. 3, Berlin/New York, De Gruyter, 2008, 2646-2692.
- Loporcaro, Michele/Paciaroni, Tania, *Four-gender systems in Indo-European*, *Folia Linguistica* 45 (2011), 389–433.
- Maggiore, Marco/Buchi, Éva, *Le statut du latin écrit de l'Antiquité en étymologie héréditaire française et romane*, in : Franck Neveu/Peter Blumenthal/Linda Hriba/Annette Gerstenberg/Judith Meinschaefer/Sophie Prévost (edd.), *Actes du Congrès Mondial de Linguis-*

- tique Française 2014 (Berlin, 19-23 juillet 2014)*, Paris, Institut de Linguistique Française, <<http://dx.doi.org/10.1051/shsconf/20140801161>>, 2014, 313-325.
- Malkiel, Yakov, *Etymology and General Linguistics*, in : *Essays on Linguistic Themes*, Oxford, Blackwell, 1968, 175–198.
- , *Etymology and Modern Linguistics*, *Lingua* 36 (1975), 101–120.
- , *Introduction : Pure or Integrated Etymology ?*, in : *Theory and Practice of Romance Etymology. Studies in Language, Culture and History*, Londres, Variorum Reprints, 1989, 1–7.
- Möhren, Frankwalt, *Édition, lexicologie et l'esprit scientifique*, in : Trotter, David (ed.), *Present and future research in Anglo-Norman : Proceedings of the Aberystwyth Colloquium, 21–22 July 2011/La recherche actuelle et future sur l'anglo-normand : Actes du Colloque d'Aberystwyth, 21–22 juillet 2011*, Aberystwyth, The Anglo-Norman Hub, 2012, 1–13.
- REW₃ = Meyer-Lübke, Wilhelm, *Romanisches Etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, 1930–1935³ [1911–1920¹].